

MODALITES

Prise de RDV obligatoire

ValDem : 02 54 89 41 17

PRÊT D'UN BROYEUR

Val Dem met à disposition, après réception d'une caution, un broyeur soit électrique soit thermique suivant le diamètre des branchages et/ou l'usage du broyat. Ce prêt ne peut excéder 24h (sauf week end). Les modèles disponibles sont présentés au verso.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous faut :

- Être un particulier et résider dans une des communes de Val Dem
- Prendre RDV
- Se présenter avec les documents administratifs suivants :
 - carte d'identité,
 - une attestation d'assurance responsabilité civile,
 - justificatif de domicile,
 - permis de conduire et assurance du véhicule
- Signer le contrat de prêt
- Avoir un chèque de caution
- S'engager à rendre le broyeur dans les 24h sauf week-end
- Avoir le véhicule et/ou remorque en capacité de transporter le broyeur choisi
- Avoir les moyens de fixations adéquates pour le transport (type sangle à cliquer)
- Avoir des gants de protection
- Avoir une rallonge électrique avec embout femelle ou bidon essence
- Remplir les obligations de sécurité et d'utilisation du broyeur
- Garder et utiliser le broyat ainsi obtenu